

nière et les faits et les lois : ils conspirent en effet contre la sainteté et la dignité de la loi. (On applaudit.) Un tel précédent posé on ne s'arrête pas. Depuis les jours de Jerogg et des Jeffries on n'a jamais vu pareille sentence.

Je désire que cela soit proclamé de l'extrémité de Cornouailles au point le plus élevé de l'Ecosse, et que tout le monde le sache bien. La conduite du président dans le procès de Dublin ne saurait être justifiée par aucun gouvernement, ni par aucun parti.

Vous voyez, messieurs, comme je l'invite à prononcer une sentence mitigée contre moi. (Ecoutez.)

Mon excellent ami, votre président, vous a dit que les catholiques romains me devaient l'émancipation des catholiques. Il eût pu ajouter, et je dis avec orgueil, que je n'ai cherché à faire triompher aucune préférence pour aucune croyance. A mes yeux, la religion est une question entre l'homme et son créateur ; il est injuste de priver un homme des droits civils à cause de ses croyances religieuses, et tout homme a le droit d'honorer Dieu suivant l'impulsion de sa conscience. Voilà dans quel esprit j'ai recherché et obtenu l'émancipation catholique. (Applaudissements.) Aussi ai-je fait une pétition pour obtenir l'émancipation des protestants en Angleterre, et voici la main [élevant la main] qui a rédigé la pétition : 28,000 catholiques romains l'ont signée. Trois fois les catholiques vinrent au pouvoir, ils ne persécutèrent jamais un seul protestant. (Ecoutez.) Pas de jalousie, pas de rivalité entre nous, si ce n'est que nous voulions rivaliser de zèle pour assurer la liberté de conscience sur une base large et durable !

Assurément, il n'est pas un honnête Anglais qui ne s'associe à de tels principes, de même que pas un de vous, j'en suis sûr, ne croira à l'accident qui a exclu du jury 63 hommes.

Une voix. C'est une infamie.

M. O'Connell. Précisément, une infamie, et non pas un accident.

En Angleterre, on aime que les choses se passent légalement ; cela est si vrai que, deux hommes se battent-ils, en tout autre pays les passants interviennent et prennent fait et cause pour l'un ou pour l'autre ; en Angleterre, on s'arrange pour que tout se passe bien et que la loyauté préside au combat. (On rit.)

Quant à nous, Messieurs, nous n'avons été jugés ni bien, ni mal. (Ecoutez.)

Les choses se sont passées de telle sorte que la poursuite est devenue une perquisition. Oui, je le proclame hautement, je n'ai pas été condamné légalement, et en prison je comprendrai parfaitement que je suis une victime.

Plusieurs voix. Vous n'irez jamais en prison.

M. O'Connell. Dans ma prison j'aurai pour moi ma conscience, qui m'élèvera au-dessus de ma punition. (Applaudissements.) Quelques souffrances que j'endure pour ma patrie, je les endurerai avec plaisir, mais je veux avoir la satisfaction de protester contre tout ce qui a été fait. Partout où l'on parle la langue anglaise, en Amérique, en France, dans les Indes, dans tous les pays du monde, ma protestation sera entendue à la face du monde. Je dénonce cette persécution déshonnête et je proclame que je mets au défi ceux qui l'ont dirigée.

Pourquoi tous ces meetings, me dira-t-on ? Voulez-vous donc la séparation de l'Angleterre et de l'Irlande ? Je vous dois et je me dois à moi-même, parlant à des Anglais, de me justifier et de répondre à toutes les accusations entassées contre moi. D'abord, il n'y a pas d'union entre les deux pays : il y a un acte sur un parchemin : une feuille de parchemin, mais peu d'union véritable : car les deux pays ne sont pas identifiés ; il ne devrait plus y avoir entre les Anglais et Irlandais qu'une seule différence, celle de l'accent. (On rit.) Mais franchises, droits, privilèges, tout leur devrait être commun. Je demande au parlement de convertir ce parchemin en une union qui assimilerait l'habitant de Kent à celui de Cork, l'habitant de Mayo à celui de Lancashire. (Ecoutez.) Pourquoi, si un habitant du pays de Galles n'est pas capable de battre cinq Irlandais, l'habitant de pays de Galles jouit-il d'une franchise plus large ? Eh bien, 800,000 habitants du pays de Galles nomment 28 membres, tandis que 850,000 habitants de Cork n'en élisent que 8 ! Je vous le demande, est-ce là de la justice ? Un tel état de choses doit-il durer ? [Non ! non !] Doit-on changer cet état de choses ? [Oui ! oui !] Encore un coup, il n'y a, dans un tel état de choses, ni probité, ni loyauté, ni raison, ni justice. [Non ! non !] Ne vous étonnez pas, Messieurs, des efforts que je n'ai pas cessé de faire pour établir des choses sur un meilleur pied. Comment voulez-vous que celui à qui ses compatriotes ont bien voulu décerner le prix affeueux et flatteur de père de la patrie, ne cherche pas à payer le dévouement par le dévouement ?

J'ai répondu à leur confiance illimitée en me faisant l'apôtre de cette doctrine dictée par l'humanité, qu'il n'est pas de succès politique au monde qui vaille une goutte de sang, et j'espère bien que le peuple irlandais sera fidèle à ce principe jusqu'à ce que sa longue sagesse et sa longue amitié portent leurs fruits.

L'orateur passe en revue les griefs de l'Irlande, et il termine en ces termes : Loin de moi la pensée de vouloir la séparation de l'Angleterre et de l'Irlande. Mais l'Angleterre a son parlement ; je demande que l'Irlande ait le sien, et que les lois soient les mêmes pour l'une et pour l'autre ; en un mot, je demande justice pour l'Irlande.

Loin de vouloir rendre justice à l'Irlande, que font les ministres ? Il nous insultent et nous qualifient de conspirateurs condamnés ! Les conspirateurs !... En première ligne c'est Peel, qui a sacrifié tous les principes ! C'est

le renégat Stanley, le plus acharné ennemi du bill de réforme, et sir James Graham, le dégoûté, qui a d'abord siégé d'un côté de la chambre et s'est ensuite assis de l'autre côté. Voilà, Messieurs, voilà les véritables conspirateurs ! Je vous les dénonce : ils ont conspiré contre le public. [Applaudissements.] — C'est à ceux qui veulent la loi, la loi à bon marché et intelligible, c'est à ceux-là à faire tous leurs efforts pour rendre l'union précieuse par une législature locale et par la combinaison parfaite d'un peuple ferme et loyal. [Longs applaudissements.]

Quelques assistants portent différents toasts, dont un aux dames, lequel soulève un enthousiasme général, et l'assemblée se sépare.

## LA DAME D'APREMONT.

SUITE ET FIN.

On s'approcha de la place que devait occuper le factionnaire au revers de la muraille ; on dirigea les rayons du fanal de tous les côtés, et ce fut en vain. Il y avait en cet endroit de la plate-forme un enfoncement pratiqué dans l'épaisse muraille pour une de ces profondes fenêtres du vieux temps : on y trouva le malheureux soldat debout et raide comme un saint dans sa niche.

— Hé ! tu dors, toi, cria le sergent en lui secouant le bras... il est froid comme un marbre.

— Cet homme est malade, dit le capitaine en l'examinant au feu de la lanterne ; mets-lui le nez dans ta gourde.

Le factionnaire poussa un soupir, rouvrit les yeux et regarda autour de lui d'un air hébété.

— Hé bien ! nous avons donc perdu la tête ?

L'homme ne put encore répondre ; il reprit machinalement son fusil, qui avait glissé à ses côtés. Le sergent lui donna de nouveau la gourde ; le soldat avala deux ou trois traites d'eau-de-vie et trouva la force de dire, en rouvrant les yeux.

— Je le crois, que je suis fou.

On lui fit d'autres questions, mais il fut impossible d'en retirer de plus.

— Tu as entendu aussi la musique ?

— Oui... la musique...

— Allons, allons, interrompit le capitaine pensif, emmenez ces hommes et nous allons prendre nos mesures pour la journée.

On redescendit au corps-de-garde improvisé, qui fut rempli de bruit, d'explications et de disputes entre les soldats. Le capitaine était sorti. Vers les dix heures du matin, se promenant dans la cour en fumant sa pipe, il s'achemina vers la loge de Charlotte. Il trouva la jeune fille épluchant patiemment les légumes pour la soupe de la troupe.

— Hé ! bonjour, la belle enfant. Vous demeurez donc ici toute seule ! Et dites-moi, vous n'avez pas peur ? Cette bonne dame d'Apremont, dont on parle tant...

La jeune fille se leva toute troublée, et fit un signe de croix.

— La bonne dame ? mais elle n'a jamais fait de mal aux gens du château.

— L'avez-vous vu quelquefois ?

— Non, monsieur, je ne l'ai jamais vue.

— Mais vous y croyez pourtant.

— Si j'y crois, dit Charlotte en laissant tomber ses deux bras le long de son corps.

— Et vous savez l'histoire de cette bonne dame ?

— Je la sais comme on me l'a contée chez feu mon père.

— Eh bien ! contez-la moi, car je n'en sais que quelques mots. Comment cela se passe-t-il ?

— La bonne dame...

Charlotte se signa de nouveau.

— La bonne dame, comme on dit, gémit le soir en sa tour, de crainte que le félon ne vienne, et quand il menace le manoir, elle se promène avec sa grande hache d'armes, qui est aiguisée depuis bientôt mille ans.

Et pressée de questions par l'officier, Charlotte raconta dans son style naïf et pénétrant toute la chronique effrayante que le lecteur connaît déjà.

— C'est bien, dit le capitaine à la fin, avec un sourire, il est heureux qu'on vous ait chargée de faire la soupe, on peut compter que la bonne dame, par égard pour vous, ne renversera point la marmite.

Il s'en alla à pas lents, et tout ce qu'il put penser de ce récit et des événements de la nuit fut que quelque drôle voulait abuser de la tradition, pour faire peur aux hommes de la compagnie. Il croyait d'ailleurs être le seul instruit de tous les détails qui concernaient la bonne dame. Mais tous les soldats, à son insu, avaient interrogé Charlotte comme lui, et la manière dont la jeune fille récitait la chronique avait transi d'effroi les plus braves.

Sur le milieu du jour le capitaine commanda une visite générale du château. Rien ne fut oublié ; on fouilla les corridors, les tapisseries, les armoires ; on souleva l'une après l'autre les pierres ruinées de la tour, et il fallut bien s'en retourner sans avoir rien découvert ; mais le capitaine dit au sergent :

— Ne mettez qu'un seul homme ce soir au pied du degré, et qu'il nous avertisse quand il entendra la musique. Après tout, se dit-il en lui-même, on ne doit pas mettre à ceci plus d'importance qu'il ne faut.

Il ne voulait point laisser à ses hommes le temps de reconnaître qu'ils avaient peur ; mais il vit à mesure que la soirée s'avavançait, qu'au lieu de se livrer comme à l'ordinaire à leurs jeux bruyants, ils se rassemblaient en groupe et s'entretenaient à voix basse.

A une heure du matin, dans le silence du corps-de-garde, l'homme apporta